

L'ASSOCIATION DES MAIRES ET  
PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS  
DU LOIRET



PRÉSENTE

# LES ASSISES DE LA FORMATION DES ÉLUS

du Loiret

**“Développer la culture du risque :  
prévenir, s’informer, réagir”**

**ÉLIGIBLE AU DIFE**

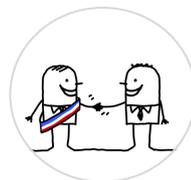
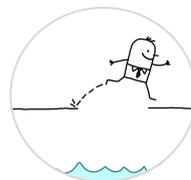
**LE JEUDI 10 OCTOBRE 2024  
8H15 - 17H30**

Déjeuner inclus

Hôtel du département  
15 rue Eugène Vignat - Orléans



Mandat Rénovation  
Evolution Conflits Témoignage  
Maire Menaces Pratiques  
PCs Vigilance Projets  
Attentes Cybersécurité  
Enjeux Crise Risques Clés  
Equipe Challenge Prévention Réussite  
Expériences Assurance Adjoints



# EDITO

Mieux connaître les risques pour mieux agir, tel pourrait être le fil conducteur de cette journée de formation axée sur le développement de la culture du risque.

Plus que jamais, les collectivités et les élus sont en première ligne face aux menaces qui les entourent :

- risques naturels accentués par le changement climatique ;
- enjeux numériques avec les risques de cyberattaques ;
- augmentation/accroissement de l'agressivité et l'incivilité de certains de nos concitoyens ;
- survenue d'événements majeurs (pandémie, émeutes...) et leurs impacts en matière d'assurabilité ;
- baisse/affaiblissement des vocations municipales.

La crise n'est-elle pas en train de devenir la norme ?

Aujourd'hui, de nombreux événements tendent à montrer que les élus doivent composer avec des incertitudes croissantes. Ces phénomènes perturbent l'ensemble des infrastructures du quotidien, qu'il s'agisse de notre habitat, de nos mobilités, des services publics de proximité (état civil, accès aux biens et aux services : crèches, cantines des écoles...), impactant de plein fouet les habitants de nos communes.

C'est la raison pour laquelle la gestion du risque ne doit pas être considérée uniquement comme une contrainte ou une obligation afin de se conformer à des exigences légales mais comme un paramètre à intégrer dans notre quotidien afin d'être prêt le moment venu : connaître les risques, adopter les bons comportements, avant, pendant et après la crise, acquérir les bons réflexes et une bonne méthode. Tels sont les objectifs de ces assises, qui je l'espère, vous permettront de repartir avec des clés pour faire les bons choix et créer des opportunités de transformation.

Les formateurs et intervenants ont été sélectionnés par l'AML pour vous accompagner lors de cette journée. Nous aurons la chance de pouvoir compter sur la présence d'experts reconnus, qui pourront échanger sur les bonnes pratiques et vous apporter des outils précieux pour faire face à ces situations. De plus, des collectivités partageront leurs expériences sur des cas concrets de gestion de crise. En particulier, l'atelier n° 1, commun à tous, permettra de revenir sur des cyberattaques ayant eu lieu dans des collectivités du Loiret.

Je vous laisse découvrir le programme avec des ateliers à la carte (les fiches descriptives sont en ligne). Au-delà des clés et bonnes pratiques qui pourront nous être proposées, le partage d'expérience reste l'une de nos richesses majeures avec nos fidèles partenaires.

Alors n'hésitez pas à cocher la date du 10 octobre dans vos agendas et vous inscrire !

À très bientôt.

**Jean-Jacques MALET**

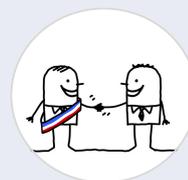
# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

*11 ateliers  
à la carte*

- 08h15 - *Café d'accueil*
- 08h45 - Ouverture de la journée et mots d'accueil  
Jean-Jacques MALET, Président de l'AML  
Marc GAUDET, Président du Département du Loiret, ou son représentant  
Colonel Juan COMPANIE, Conseiller aux Affaires Territoriales,  
Région de Gendarmerie du Centre-Val de Loire
- 09h00 - **Atelier 1 : Cybersécurité : faire face à la multiplication des menaces**  
ANSSI, CybeRéponse, Gendarmerie Nationale, Conseil départemental  
du Loiret, Ville de Fleury-les-Aubrais  
-> Plénière
- 10h45 - *Pause-café*
- 11h00 - Début des ateliers en groupe  
**Atelier 2 : Prévention des conflits d'intérêts** - SMACL  
**Atelier 3 : Gestion des incivilités** - Gendarmerie Nationale  
**Atelier 4 : Comment garder le cap dans l'incertitude ?** - Change'R  
**Atelier 5 : La renaturation et la végétalisation des villes et villages :  
exemples de bonnes pratiques** - CAUE du Loiret  
**Atelier 6 : Sensibiliser à la gestion de crise dans le cadre d'un Plan  
Communal de Sauvegarde (PCS)** - SDIS du Loiret
- 13h00 - *Déjeuner (buffet dans le hall)*
- 14h30 - Reprise des ateliers en groupe  
**Atelier 7 : Assurabilité des collectivités territoriales** - SMACL  
**Atelier 8 : Engager sa collectivité dans la transition écologique** -  
ADEME Centre-Val de Loire  
**Atelier 9 : Gestion des incivilités** - Gendarmerie Nationale  
**Atelier 10 : Bien terminer le mandat municipal et mobiliser son  
équipe pour préparer le prochain mandat** - Change'R  
**Atelier 11 : Sensibiliser à la gestion de crise dans le cadre d'un  
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** - SDIS du Loiret et Préfecture  
**Atelier 12 : Faciliter l'accompagnement des communes dans leurs  
projets de rénovation énergétique** - ADIL, Fibois et Cap Loiret
- 16h30 - *Pause-café*
- 16h45 - Clôture et restitution des ateliers

MATIN  
1 ATELIER AU  
CHOIX

APRÈS-MIDI  
1 ATELIER AU  
CHOIX



9h00 - 10h45

## Atelier 1 - **PLÉNIÈRE -** **Cybersécurité : faire face à la multiplication des menaces**

par Mélodie FOUREZ, ANSSI, Victor-Emmanuel de SA, CybeRéponse, Adjudant Bertrand FOMBONNE, Gendarmerie Nationale, Carole CANETTE, Maire de Fleury-les-Aubrais, et Patrick KLESPERT, Conseil départemental du Loiret

**Objectifs :** Sensibiliser aux enjeux de la cybersécurité ; prendre conscience des risques cyber ; mettre en oeuvre les mesures de sécurité numériques adaptées ; donner des clés ; rassurer.

## CHOISIR SON ATELIER - MATIN -

11h00 - 13h00

Composez votre journée en choisissant un atelier le matin  
et un atelier différent l'après-midi

### Atelier 2 : **Prévention des conflits d'intérêts**

par Luc BRUNET, SMACL

**Objectifs :**

Savoir repérer les situations à risque et adopter les comportements appropriés pour les éviter.

### Atelier 4 : **Comment garder le cap dans l'incertitude ?**

par Bénédicte BARADEL, Change'R Conseil

**Objectifs :**

- Apprendre à distinguer risque et incertitude ;
- Comprendre les mécanismes en jeu dans les situations d'incertitude ;
- Identifier ses clés de réussite face à l'incertitude.

### Atelier 6 : **Sensibiliser à la gestion de crise dans le cadre d'un PCS**

par les Lieutenant-Colonel Thomas FLAMANT  
et Jérémie LACROIX du SDIS du Loiret

**Objectifs :**

- Etre en capacité d'appréhender la caractérisation et les processus de genèse d'une crise ;
- S'immerger dans une situation de crise ;
- Appréhender les fondamentaux de réponse et de réduction d'une crise ;
- Utiliser les outils de la gestion de crise.

### Atelier 3 : **Gestion des incivilités**

par Juan GUTIERREZ, négociateur de crise, Gendarmerie Nationale, et Colonel Juan COMPANIE, Conseiller aux Affaires Territoriales

**Objectifs :**

- Donner des outils de communication afin d'armer les élus dans la gestion des conflits ;
- Échanger sur la méthode à adopter et l'attitude à avoir.

### Atelier 5 : **La renaturation et la végétalisation des villes et villages : exemples de bonnes pratiques**

par Laure FAUCONNIER, CAUE du Loiret

**Objectifs :**

- Identifier des secteurs clés pour la renaturation et la végétalisation de sa commune ;
- Connaître les bonnes pratiques ;
- Identifier les acteurs ressources.



**N'oubliez pas de vous connecter à  
votre "Compte Personnel de  
formation" avant de vous  
connecter sur le lien**

# CHOISIR SON ATELIER - APRÈS-MIDI -

## Atelier 7 : Assurabilité des collectivités territoriales

par David DURANTEAU et Jean-Yves DELECHENEAU, SMACL

### Objectifs :

- Comprendre le contexte assurantiel des collectivités ;
- Rappel des responsabilités des élu(e)s en matière de gestion des risques ;
- Réflexion sur les pistes de solution : conclusions des différentes missions (Dagès/Chrétien, Husson, Langrenay).

14h30 - 16h30

## Atelier 8 : Engager sa collectivité dans la transition écologique

par Mohamed AMJAHDI et Camille DUBRULLE, ADEME

### Objectifs :

- Identifier les différents leviers d'actions des collectivités face aux enjeux du changement climatique ;
- Questionner le rôle des élus, des services et l'organisation à mettre en oeuvre ;
- Illustrer concrètement les actions possibles à l'échelle d'une collectivité en matière de transition écologique ;
- Présenter l'appui de l'ADEME.

## Atelier 9 : Gestion des incivilités

par Juan GUTIERREZ, négociateur de crise, Gendarmerie Nationale et Colonel Juan COMPANIE, Conseiller aux Affaires Territoriales

### Objectifs :

- Donner des outils de communication afin d'armer les élus dans la gestion des conflits ;
- Échanger sur la méthode à adopter et l'attitude à avoir.

## Atelier 10 : Bien terminer le mandat municipal et mobiliser son équipe pour préparer le prochain mandat

par Bénédicte BARADEL, Change'R Conseil

### Objectifs :

- Se réappropriier les différents temps et rythmes du mandat ;
- Comprendre les évolutions en cours ;
- Identifier les points de vigilance et les clés de réussite pour la fin du mandat et la suite.

## Atelier 11 : Sensibiliser à la gestion de crise dans le cadre d'un PCS

par les Lieutenant-Colonel Thomas FLAMANT et Jérémie LACROIX, SDIS du Loiret, et Arnaud BOULAY, Préfecture du Loiret

### Objectifs :

- Etre en capacité d'appréhender la caractérisation et les processus de genèse d'une crise ;
- S'immerger dans une situation de crise ;
- Appréhender les fondamentaux de réponse et de réduction d'une crise ;
- Utiliser les outils de la gestion de crise.

## Atelier 12 : Faciliter l'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation énergétique

par Julien PALIS, ADIL, Jan JAMKA, Fibois, Sandrine GÉRARD et Samuel CHAUVEAU, Département du Loiret, Cap Loiret

### Objectifs :

- Présenter la chaîne d'ingénierie et de conseils existant dans le Loiret, composée d'un réseau d'acteurs habitué à collaborer étroitement ;
- Présenter les compétences et cette synergie d'acteurs afin de disposer d'une approche intégrée et bien coordonnée de vos projets de rénovation énergétique.



  
N'oubliez pas de vous connecter à votre "Compte Personnel de formation" avant de vous connecter sur le lien

# S'INSCRIRE ET FINANCER SA FORMATION

## Via le DIFE

(sur [mon compte personnel de formation](#))

- mobilisable jusqu'au 23 septembre -

☞ Tarif unique DIFE  
200 € la journée ☞

Le DIFE (Droit individuel à la formation des élus) permet de se former sans frais pour les élus en mobilisant leurs crédits formation pour prendre en charge le coût de la formation et se faire rembourser des frais annexes (dans la limite des conditions statutaires).

**Intéressant ....**  
**95% des Élus**  
disposent actuellement  
de 700€ sur leur compte DIFE

### "Développer la culture du risque : prévenir, s'informer, réagir"

URL : [https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/77551466400041\\_RISQUE-BASE/77551466400041\\_RISQUE-BASE\\_ateliers](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/77551466400041_RISQUE-BASE/77551466400041_RISQUE-BASE_ateliers)

### L'atelier commun

**9h -10h45** : Cybersécurité : Faire face à la multiplication des menaces

### Créer votre journée en choisissant 2 ateliers

**Matin** 11h00 - 13h00

À l'aide des fiches descriptives en annexe et sur notre site, choisissez un premier atelier : 2 à 6

**Après-midi** 14h30 - 16h30

À l'aide des fiches descriptives, choisissez un second atelier : 7 à 12

[Fiches descriptives des ateliers](#)

### Comment s'inscrire ?

**ÉTAPE 1** - Inscrivez-vous / connectez-vous à la plateforme "[Mon Compte formation](#)"

**ÉTAPE 2** - Cliquez sur le lien figurant sur le titre de la formation

(ou recopiez l'adresse URL dans le champ de recherche de formation la plateforme "[Mon Compte formation](#)")

**ÉTAPE 3** - Revenez sur la plateforme "[Mon Compte formation](#)" et identifiez-vous avec votre identité numérique. Effectuez votre demande d'inscription pour la journée de formation (le choix des ateliers s'effectuera à l'étape suivante) en remplissant les champs demandés. Validez chaque étape (y compris le message relatif à la fonction publique) et cliquez sur "Demander un devis".

**ÉTAPE 4** - L'AML instruit votre dossier et vous demande de préciser par email le choix de vos ateliers et votre participation au repas.

**ÉTAPE 5** - Revenez une dernière fois sur la plateforme "Mon Compte formation" et finalisez votre dossier en acceptant l'offre de l'AML. Cette étape est impérative pour valider votre inscription.



Inscription jusqu'au **23 septembre maximum** sur la plateforme "[Mon Compte formation](#)"

Nombre de places limité à 15 personnes par atelier

**Besoin d'un accompagnement dans votre démarche ?**

N'hésitez pas à contacter

Maité CAUSSE : 02 38 54 45 43

# S'INSCRIRE ET FINANCER SA FORMATION

**Tarif unique 100 €  
la journée**

## Via le budget communal

(à nous retourner par mail **avant le 23 septembre**)

COMMUNE / EPCI:.....

Nom(s) - Prénom(s):.....

Qualité(s):.....

Adresse e-mail:.....

Numéro de téléphone: .....

### Choix des Ateliers

La capacité des salles étant limitée, les places seront attribuées par ordre d'arrivée des bulletins et en fonction des préférences.

Pour chacun des créneaux, merci de classer les ateliers proposés par ordre d'intérêt de A à D (le choix A correspondant à l'atelier qui a votre préférence).



#### Matin

9h00 - 10h45  Atelier 1 - PLÉNIÈRE

11h00 - 13h00 - 1 atelier au choix -

Atelier 2  Atelier 3  Atelier 4  Atelier 5  Atelier 6

Participera au déjeuner (*inclus dans le prix*)

#### Après-midi

14h30 - 16h30 - 1 atelier au choix -

Atelier 7  Atelier 8  Atelier 9  Atelier 10  Atelier 11  Atelier 12

Attention : tout désistement, sauf cas de force majeure, devra parvenir à l'AML sous un délai de 10 jours au moins avant la date de la formation.

- Nombre de place limité -

Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à .....

Signature du participant :

Cachet de la collectivité  
Nom et signature de son représentant :

